

Table des matières

Préface.....	3
Abréviations	4
Lexique pour comprendre le CPAS.....	6
Remerciements	8
Préambule	13

1 Généralités sur le secret professionnel 15

1.1. Quelle est l'origine du secret professionnel ?	16
1.2. Quelle est la philosophie du secret professionnel ?	16
1.3. La philosophie du secret professionnel était-elle déjà présente au temps des Commissions d'assistance publique ?	18
1.4. La création des CPAS a-t-elle changé le concept ?	18
1.5. Aujourd'hui, qu'en est-il ?	19
1.6. Qu'est-ce qui distingue le secret commun du secret professionnel ?	23
1.7. Quelle est la différence entre le secret professionnel et le devoir de discretion ?	24
1.8. Le secret professionnel est-il un droit ou une obligation de se taire ?	25

2 Cadre légal et déontologie..... 27

2.1. Quelles sont les sources légales principales du secret professionnel ?	28
2.1.1. La Convention européenne des droits de l'Homme (CEDH)	28
2.1.2. La Constitution	29
2.1.3. La loi pénale	29
2.2. En CPAS, y a-t-il des dispositions spécifiques ?	30
2.3. D'autres dispositions peuvent-elles être invoquées ?	32
2.4. Quelles sont les conséquences de la violation de ces différentes dispositions ?	34
2.5. Pourrait-il y avoir des sanctions suite à la violation du secret profes- sionnel ?	34

3	Champ d'application du secret professionnel : qui y est tenu et quelle en est la portée ?	39
3.1.	Champ d'application <i>ratione personae</i> ou, en d'autres termes qui est tenu au secret professionnel ?	40
3.1.2.	Que signifie être un « confident nécessaire » ?	42
3.1.3.	Qui faut-il considérer comme le confident nécessaire « par fonction » ou « par état » ?	43
3.1.4.	En CPAS qui est tenu au secret professionnel ?	44
3.2.	Champ d'application <i>ratione materiae</i> ou, quelle est la portée du secret professionnel ?	44
3.2.1.	Quels sont les faits couverts par le secret professionnel ?	44
3.2.2.	Quid de la révélation ?	48
3.2.3.	Est-ce que le contexte dans lequel le secret est appris a de l'importance ?	48
3.2.4.	Que se passe-t-il pour un fait susceptible d'avoir déjà été dévoilé (déjà « sur la place publique ») ?	49
3.2.5.	Quid si le fait révélé l'est dans l'intérêt de la personne aidée ?	50
3.2.6.	Si la personne aidée a donné son autorisation préalable, est-ce que cela change la position à adopter ?	51
3.2.7.	In fine, quand y a-t-il violation du secret professionnel sur base de l'article 458 du Code pénal ?	51
4	Secret professionnel et construction doctrinale et/ ou jurisprudentielle	53
4.1.	Secret professionnel au sein des CPAS et travail en équipe : le secret partagé	54
4.2.	Une cause de justification : l'état de nécessité	58
5	Les exceptions au secret professionnel	63
5.1.	Secret professionnel et justice	64
5.1.1.	Le témoignage en justice	64
5.1.2.	La dénonciation des crimes et des délits	71
5.1.3.	Non-assistance à personne en danger	75

5.1.4.	<i>Protection des personnes vulnérables.....</i>	78
5.1.5.	<i>Secret professionnel et ministère public</i>	83
5.1.6.	<i>Secret professionnel et terrorisme.....</i>	86
5.1.7	<i>La concertation de cas.....</i>	91
5.1.8	<i>CSIL / CSIL-R.....</i>	95
6	Le secret professionnel dans la pratique.....	101
6.1.	Secret professionnel au sein du CPAS.....	102
6.2.	Secret professionnel et défense en justice	107
6.2.1.	<i>La personne tenue au secret est victime</i>	108
6.2.2.	<i>La personne tenue au secret doit se défendre en justice</i>	108
6.2.3.	<i>La personne tenue au secret est entendue comme suspect</i>	109
6.3.	Saisie et perquisition	109
6.4.	Secret professionnel et tiers.....	110
6.4.1.	<i>Secret professionnel et relations avec la commune</i>	110
6.4.2.	<i>Secret professionnel et police.....</i>	111
6.4.3.	<i>Quid des huissiers ?</i>	111
6.4.4.	<i>Quid de l'obligation de communiquer des informations à certaines administrations ou organismes publics ?</i>	112
7	A suivre	115
8	Conclusion.....	125
	Bibliographie	131
	Annexes	135
	Textes importants en lien avec le secret professionnel	135